

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la
Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **91 (1955)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Mise au point. — S.V.T.M. et R.S. — Guilde de Travail. — Cercle lausannois des maitresses enfantines. — Football scolaire. — Cours de football. — Genève: U.I.G.M.: Assemblée administrative annuelle du 24 février. — U.A.E.E.: Groupe d'échanges. — Neuchâtel: Comité central. — Mise au concours. — Voyage en car aux Châteaux de la Loire. — Jura bernois: E.N. Delémont: Admissions 1955.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Fiches. — R. Cousinet: La curiosité, ennemie de l'intérêt. — Rodolphe Spring: Films fixes ou diapositives isolées. — Pierre Chessex: Le coin du français: Difficultés orthographiques. — Bibliographie.

Partie corporative

VAUD

MISE AU POINT

Dans son article: « Est-ce équitable? » notre « bulletinier » laisse entendre que la Fédération n'a pas donné tout l'appui désirable à la requête de la S.P.V. concernant la valeur « au départ » des brevets spéciaux. Je me permets — comme représentant de notre association auprès de la dite Fédération — de préciser que le comité de la S.P.V., pour des raisons valables, n'a pas porté ce problème des augmentations pour années de service devant le comité des T.F. Ce dernier n'a donc pas eu à prendre position. Il est difficile de lui reprocher son manque d'appui.

R. G.

Note du « bulletinier »: La phrase incriminée dans mon article du 19-2-1955 a la teneur suivante: « ... nous ne pouvons guère compter sur l'appui de la « Fédération » pour des raisons que chacun comprendra. »

Le Comité de la Fédération l'a interprétée comme un blâme et je le regrette. Elle ne signifie nullement que la Fédération nous a refusé son appui (relisez-la), mais bien: — et je tiens à préciser — « Comme nous demandons précisément à ne pas être traités comme l'ensemble des fonctionnaires dans cette question de promotion, nous nous sommes rendus compte que la Fédération pourrait difficilement nous soutenir, aussi nous n'avons pas sollicité son appui. »

E. B.

S.V.T.M. ET R.S. — UNE VISITE INTÉRESSANTE !

Rappelons que c'est **mercredi 9 mars** à 14 h 30, que les fumeurs et non-fumeurs ont rendez-vous à la gare de Vevey pour aller visiter la fabrique de cigares Rinsoz (15 h. à l'entrée de la fabrique).

Le Comité.

GUILDE DE TRAVAIL

(Techniques Freinet)

Samedi 12 mars, à 14 h. 30, **Hôtel de la Paix**, Lausanne, causerie de Mme H. Sérieyx, professeur de musique et de rythmique :

Développement de l'expression libre
(mélodique et rythmique) **chez l'enfant.**

Invitation cordiale à chacun.

On pratique le texte libre, le dessin libre, pourquoi ne tenterait-on pas la musique libre ?

Mme Sérieyx nous donnera sa méthode de travail.

Si la participation à cette séance est importante, nous pourrions en organiser une deuxième avec démonstrations. *Le Comité.*

CERCLE LAUSANNOIS DES MAITRESSES ENFANTINES

Pour répondre au désir de plusieurs collègues, la prochaine séance sera récréative, précédée pourtant d'une présentation de chants composés par Mlle Briaux, laquelle dirigera un petit groupe d'enfants.

Rendez-vous au **Café Vaudois** à 17 h 30, 1er étage, le **vendredi 11 mars**. Dès 18 h 45, soupêr fondue, ou possibilité de choisir entre deux menus à prix modérés.

A bientôt donc, « avec le sourire », comme sur les ondes matinales de Radio-Lausanne. *Le Comité.*

FOOTBALL SCOLAIRE VAUDOIS

Les instituteurs vaudois que le football (prévu officiellement dans le manuel de gymnastique) intéresse, qui désirent un complément d'instruction à ce sujet et voudraient obtenir un ballon pour leur classe, sont priés d'écrire à A. Schwab, maître prim. sup., à Vevey, case 280.

Une séance d'orientation est prévue, à Lausanne, un samedi après-midi, dans le courant d'avril.

COURS DE FOOTBALL POUR INSTITUTEURS ROMANDS

L'Association suisse de Football et d'Athlétisme a l'intention d'organiser à Macolin, un cours pour instituteurs les 7 et 8 mai 1955. Il y aurait place pour 40 à 50 personnes.

En vue de l'organisation de ce cours, il est indispensable de connaître dès que possible le nombre de participants.

Les instituteurs que cela intéresse sont priés de s'inscrire en donnant nom, prénom, date de naissance, adresse exacte auprès des commissions cantonales des juniors de Genève, Neuchâtel, Valais, Fribourg. Pour le canton de Vaud, à la case postale 280, Vevey. Pour la question financière, des renseignements ultérieurs seront donnés directement aux intéressés.

Il n'est pas nécessaire que le participant soit un footballeur de talent ; il suffit que la question l'intéresse !

GENÈVE

U.I.G. — MESSIEURS

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE ANNUELLE DU 24 FÉVRIER 1955

Présidence : Ad. Lagier:

Cette 49e assemblée administrative se déroulé dans la coquette salle de la Chesa qui abrite depuis peu de temps le cabaret « Le grain d'sel ». Laissons pour l'instant le côté music-hall de la séance et mentionnons tout d'abord la présence des invités suivants : MM. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire et membre honoraire de l'U.I.G. ; Neuenchwander, président de la S.P.R. ; G. Willemin, rédacteur du Bulletin ; Barraud, délégué de la S.P.V. ; Zwahlen, président de la S.P.N. ; Joly, délégué de la S.P.J. ; Mlle R. Quartier, présidente de l'U.I.G.-Dames, et Mlle F. Schnyder, présidente de l'U.A.E.E.

Le groupe choral mixte de l'U.I.G., sous la direction de notre collègue Jean Delor, est vivement applaudi pour l'exécution de ses chœurs. Nos félicitations vont au directeur, aux chanteuses et aux chanteurs.

Le procès-verbal de la dernière assemblée administrative, les rapports du président, du trésorier et des vérificateurs de comptes sont adoptés sans discussion.

Après les élections statutaires, le comité se trouve formé comme suit :

Président, Et. Fiorina ; vice-présidents : Ad. Lagier et E. Pierrehumbert ; membres du comité : Ph. Genequand, Ed. Gaudin, J. Eigenmann, P. Haubrechts, R. Chabert, A. Christe, R. Sangsue, tous anciens membres, et Ph. Aubert, nouveau.

E. Pierrehumbert est confirmé dans sa fonction de correspondant au Bulletin de la S.P.R.

Enfin, sur proposition du trésorier, les membres de l'assemblée fixent à 21 fr. le montant de la cotisation pour 1955. E. P.

DE LA SÉANCE AU BANQUET

Sur les planches réservées aux chansonniers et aux fantaisistes du « Grain d'sel », s'installèrent nos collègues Fiorina, Lagier, Gaudin et Eigenmann. Tous les quatre se représentaient au comité. Ils avaient donc intérêt à rester... en selle.

Et. Fiorina eut quelques paroles mémorables qu'il convient de rappeler ici car elles méritent de passer à la postérité. Il remercia le groupe choral en ces termes : « Vous ne nous avez pas apporté un grain d'sel, mais... un grain d'beauté ! » Et dire que c'est au président de veiller au grain !

Après un repas qui réunit, dans une ambiance très sympathique, une trentaine de collègues à la Cave de l'Ecu, Et. Fiorina apporta quelques recommandations aux futurs orateurs et leur dit : « Rappelez-vous que les discours sont comme les robes des dames. Ils doivent être assez longs pour couvrir le sujet, mais assez courts pour intéresser. »

Dans son rapport présidentiel, Et. Fiorina nous avait paru préférer la robe longue, mais, ô paradoxe, il nous avait tout de même vivement intéressés.

Lors de l'assemblée, nos invités prirent successivement la parole et présentèrent leurs vœux à notre association.

M. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire, constata avec un grand plaisir que la collaboration département-associations, devenait effectivement plus étroite. Il souhaita lui aussi qu'une prompt solution soit trouvée au problème de la revalorisation de notre fonction et souhaita ardemment que la décision finale ne laisse chez aucun d'entre nous des regrets ou de l'amertume.

M. Joly, délégué jurassien, nous apprit que les loups de Courtedoux — village où il enseigne — font bon ménage avec les ours de Berne. Il faut bien que ménage rie !

Après le repas, Georges Piguet évoque la personnalité de Jo Bæriswyl que nous aurions fêté s'il avait pu se joindre à nous. Profitons de dire à Jo Bæriswyl combien nous avons regretté son absence et combien nous aurions aimé lui dire de vive voix notre reconnaissance pour tout ce qu'il a apporté à la cause de l'enseignement.

Notre collègue Ch. Duchemin, membre actif toujours très dévoué, évoqua des souvenirs et formula des vœux. La belle envolée de son discours faillit être brisée par G. Willemin qui prit l'orateur à parti!!! Heureusement, chacun prit le parti... d'en rire.

La petite scène du « Grain d'sel » suffit tout juste à loger les membres du groupe choral. Son directeur fut contraint de diriger debout sur une table. Ce fait assez simple en apparence a certainement influencé notre trésorier. Ce dernier a proposé une baisse de la cotisation car il avait vu de l'or sur la table.

E. P.

U. A. E. E.

Les membres du **COMITÉ** (anciens et nouveaux) sont convoqués pour la première séance du nouvel exercice, **mercredi 9 mars 1955, à 16 h 30**, au Restaurant de l'Ile.

A l'ordre du jour : Transmission des pouvoirs.

U.A.E.E. — GROUPE D'ÉCHANGES

Pour les personnes présentes à la dernière séance, le Groupe d'Echanges aura lieu le **lundi 7 mars à 16 h 45 à l'Ecole de St-Antoine**.

Suite du travail sur l'utilisation de la boîte de surfaces.

S. J. et M. J.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

Le C.C. a été dans l'obligation d'avancer sa séance d'une semaine. Par ce fait, les sections voient le délai pour leur réponse au questionnaire de l'« Educateur » reporté à plus tard.

Comme représentants au Comité administratif du Fonds de retraite de l'Etat, le C.C. S.P.N. désigne M. Paul Grandjean, instituteur à Fontainemelon, tandis que la V.P.O.D. déléguera Mlle Berthe Freléchoux, institutrice à Neuchâtel et M. Willy Zwahlen, instituteur à la Chaux-de-Fonds.

La bienvenue est souhaitée aux nouveaux membres du C.C. qui se constitue comme suit :

Président, M. Willy Zwahlen ; vice-président, M. Fernand Vaucher (Travers) ; secrétaire-correspondant, M. Marcel Jaquet (la Chaux-de-Fonds) ; secrétaire des verbaux, M. Philippe Zutter (Neuchâtel) ; Caisier, M. Ernest Bille (Corcelles) ; assesseurs : Mlle Alice Reichert (Couvét), M. Georges Treuthardt (les Hauts-de-Geneveys) ; bulletinier, W. G. (le Locle).

L'assemblée des délégués de la S.P.N. est fixée au samedi 26 mars. Le président et le caissier lisent leurs rapports qui sont approuvés sans grande discussion. Ils donnent lieu cependant à de longues explications nécessaires pour mettre les nouveaux membres du C.C. au courant de nos préoccupations et de la situation présente. Les « Divers » nous retiennent encore si longuement que la séance n'est levée qu'à 19 heures.

W. G.

MISE AU CONCOURS

Le Locle. — Un poste de maîtresse ménagère. Délai d'inscriptions : 9 mars 1955.

VOYAGE EN CAR AUX CHATEAUX DE LA LOIRE

Dates : du mardi 12 au vendredi 15 avril 1955 (4 jours).

Départs : La Chaux-de-Fonds, 06.00 ; Le Locle, 06.15 ; Fleurier, 07.25.

Itinéraire. — 1er jour : Pontarlier, Lons-le-Saunier, Châlons-sur-Saône, **Beaune (Hospices)**, Nevers,

2e jour : Nevers, **Bourges (cathédrale)**, **Chenonceaux (châteaux)**, **Tours**, **Azay-le-Rideau (château)**, **Villandry (château)**, **Tours**, **Amboise (château)**, Blois.

3e jour : Blois (château), **Chambord (château)**, **Orléans**, Clamecy, **Vézelay (église romane)**, Dijon.

4e jour : **Dijon**, Auxonne, Dôle, Mouchard, Salins, Pontarlier, Fleurier, le Locle, la Chaux-de-Fonds.

Prix (comprenant transport, logement, les repas sauf le souper du 4e jour, entrées aux châteaux) :

avec chambres à 1 lit : 150.— fr.

avec chambres à 2 lits : 145.— fr.

Inscriptions et renseignements plus détaillés auprès de Willy Guyot Raya 7, Le Locle (tél. 3.20.25). Délai d'inscriptions : 20 mars.

W. G.

JURA BERNOIS

ECOLE NORMALE DE DELÉMONT — ADMISSIONS EN 1955

Sous le signe de la grande pénurie d'instituteurs, 18 élèves formeront, dès le printemps 55, la 4e classe de l'Ecole normale des institutrices. En voici la liste :

Jeannine Borruat, Chevenez ; Yerta Châtelain, Bienne ; Marianne Christe, Courrendlin ; Gisèle Cuenin, Moutier ; Jacqueline Erbetta, Bienne ; Michèle Farine, Bassecourt ; Bernadette Fleury, Charmoille ; Maryvonne Franel, Reconvilier ; Marylène Friedli, Reconvilier ; Françoise Houriet, Tramelan ; Suzanne Kleiber, Moutier ; Suzanne Landry, Tavannes ; Yvette Mathez, Moutier ; Madeleine Rollier, La Neuveville ; Madeleine Rufener, Granges ; Irène Sprunger, Malleray ; Lise-Marie Tschumi, Tavannes ; Madeleine Vuilleumier, Evillard.

Si les données statistiques sont exactes, et si rien ne vient bouleverser nos plans, la pénurie ne sera plus qu'un mauvais souvenir lorsque ces élèves entreront dans l'enseignement primaire. Mais l'alerte aura été chaude. Il faut faire appel non seulement aux maîtres retraités, mais aussi à des instituteurs d'occasion, qui font de leur mieux, certes, mais qui ne sauraient remplacer de bons maîtres, tels que les préparent nos écoles normales. Certaines localités ne savent plus ce que c'est qu'un corps enseignant digne de ce nom, et pareille situation ne peut durer sans de graves inconvénients. Alors que l'on ouvre des classes, que l'on construit de magnifiques maisons d'école, de beaux logements d'instituteurs, il est regrettable de ne pouvoir assurer une bonne tenue des classes. On comprendra que les autorités scolaires aient admis 18 candidates au lieu des 12 qui sont prévues. Ajoutons que jamais, depuis 30 ans, le choix n'avait été si grand : 32 candidates — alors que la moyenne est d'une vingtaine.

Le directeur.

Jeu de lecture

LE MATIN – MIDI – LE SOIR**Règle du jeu**

Fais des dessins sur les 3 grosses étiquettes.

Place ces 3 étiquettes en ligne.

Au-dessous, place les petites étiquettes.

matin	midi	soir
l'est	le sud	l'ouest
je me lève	je dîne	je me couche
bonjour	bon appétit	bonsoir
ma toilette	la soupière	le crépuscule
je déjeune	le légume	la lune
la tartine	le rôti	l'étoile
le beurre	la carafe	la nuit
la confiture	un fruit	je rêve

*Vacances de Pâques
en autocar*

ESPAGNE

Du 4 au 16 avril 1955

Nîmes, Saragosse, Madrid, l'Escurial, Tolède, Valencia, Barcelone. Prix forfaitaire Fr. 560.—. Renseignements, circulaires. Délai d'inscription: 23 mars.

VOYAGES CACHELIN & LEUBA, La Tour-de-Peilz, Tél. 5.23.10
VOYAGES MUGELLES, Vevey, Tél. 5.33.53

Chalet

A vendre dans la région de Châtel-St-Denis sur la route du Moléson avec accès facile toute l'année **Chalet** de 4 chambres, cuisine, cave et garage. Très bonne construction, belle vue et situation ensoleillée. Prix avantageux. Ecrire case postale 49 Morges.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Vevey	LAUSANNE	Renens
34, rue du Simplon	7, rue Centrale	21, rue de Lausanne
12 correspondants locaux dans le canton		

Livrets d'épargne

nominatifs ou au porteur

L'épargne d'aujourd'hui c'est l'aisance de demain



L'achat d'une Singer

vous assure une machine à coudre d'une marche irréprochable, inusable, avec garantie d'une marque centenaire

Cie des Machines à coudre Singer S. A.
Magasin dans chaque ville importante

Fichier

Degré inférieur

Guilde de Travail

Jeu de lecture

LA ROUTE DU SOLEIL

Règle du jeu

Prends une étiquette écrite en lettres fines ; à côté d'elle, place une étiquette écrite en grosses lettres.

avant le lever du soleil	l'aurore
le soleil se lève à...	l'est
le milieu du jour	midi
à midi, le soleil regarde	le sud
le soleil se couche à...	l'ouest
le soleil ne touche jamais	le nord
le milieu de la nuit	minuit
on se dirige avec...	boussole

L. Beyeler

RICHARD

MORGES

RICHARD

Sans pareil au monde !

RICHARD super



RICHARD Super rase plus vite, plus près, sans effort, grâce à 2 têtes à raser totalement différentes. Pour tous voltages. 100 % antiparasites. Etui-support. Fr. 95.-

Fr. 10.-
par mois

RICHARD

Le fer magique RICHARD



Réglage automatique de la température pour chaque tissu. Le thermostat avec lampe témoin maintient une chaleur constante. Economie et sécurité. Fr. 51.-

Fr. 5.-
par mois

ESSAI GRATUIT DE 10 JOURS

Bon à envoyer à RICHARD, Morges
Veuillez m'envoyer à l'essai gratuit de 10 jours

Article _____ No _____ à Fr. _____

(pour fer, radiateur, voltage désiré _____)

Dans les 10 jours après réception de ma commande, je m'engage soit à vous payer au comptant ou en mensualités, soit à vous en faire le retour par recommandé, en parfait état.

Edu. 9

SIGNATURE : _____ Profession : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ No _____ Localité : _____

Partie pédagogique

LA CURIOSITÉ, ENNEMIE DE L'INTÉRÊT

La curiosité est non le support ni l'alliée de l'intérêt, elle en est l'ennemie la plus dangereuse. Elle est, hors de l'école, l'activité d'esprit (si l'on peut dire) d'une foule de gens qui, ne s'intéressant plus à rien, essaient de rassasier à l'aide de tous les films, de toutes les nouvelles publiées par la presse, de toutes les informations apportées par la radio, une curiosité qui, par définition, est insatiable. Car la curiosité n'est qu'attrait et désir du nouveau. Aussitôt que le nouveau est connu, même d'une première prise et superficiellement, il n'est plus nouveau et donc n'intéresse plus la curiosité, à la recherche d'un autre nouveau, et ainsi de suite indéfiniment, la curiosité ainsi n'étant jamais satisfaite, puisqu'elle renaît sans cesse de sa satisfaction même.

Le mal est déjà assez grand quand il s'agit des adultes, il est beaucoup plus grave quand il s'agit des écoliers. Une fois le recours commencé à la curiosité, une fois la machine mise en branle, elle ne s'arrête plus ; le maître est obligé de renouveler sans cesse ce recours, faute de quoi les élèves retombent à « l'apathie générale ». Et cette apathie ne s'installe dans la classe que parce que précisément la satisfaction et l'exploitation de la curiosité étouffent ces intérêts. Au-dessous de ce défilé ininterrompu d'images brillantes et fugitives, les intérêts privés d'air, pourrait-on dire, stagnent et s'endorment. L'enfant se laisse emporter par ce flux et n'arrive plus, comme dit Dewey, « à prendre conscience de lui-même en présence d'un sujet nouveau ». La curiosité l'emporte hors de lui, au lieu que l'intérêt le fixe en lui.

Car, en réalité, l'intérêt naît et se développe en opposition à la curiosité. La curiosité cherche le renouvellement de l'objet, l'intérêt en cherche le maintien ; la curiosité est satisfaite d'une vue instantanée de l'objet, l'intérêt ne l'est que par un examen prolongé ; la curiosité cherche et trouve la variété dans la variété des objets différents, l'intérêt cherche et trouve la variété dans les aspects différents du même objet.

D'après R. Cousinet (*L'intérêt*).

L'Ecole nouvelle française, édit. des Presses d'Ile de France, 1, rue Garancière, Paris (6e), publie chaque mois un cahier de 32 à 40 pages, consacré chacun à un seul sujet. Ont déjà paru 30 cahiers qui offrent tous un très grand intérêt : No 1 : Les principes de l'Education nouvelle ; No 7 : L'apprentissage de la lecture ; No 8 : L'étude du milieu ; No 16 : L'éducation des loisirs ; No 21 : Exemple de travail libre ; No 25 : Un essai d'enseignement du dessin ; No 26 : Vers une rénovation de l'enseignement du latin ; No 30 : L'intérêt.

On peut s'abonner à ces publications ou commander les 30 numéros déjà parus. On apprendra ainsi à connaître les principes de l'Ecole nouvelle française et l'on saura s'en inspirer pour l'organisation et le travail de sa propre classe.

FILMS FIXES OU DIAPOSITIVES ISOLÉES

Sous ce titre, notre collègue R. Spring avait présenté, dans l'Educateur du 5 février dernier, une brève analyse de quelques articles parus en décembre 1954 dans la « Lehrerzeitung ». Nous avons ainsi constaté que la Suisse allemande préfère l'image isolée mise sous verre au film fixe qui se détériore et impose une série d'images trop nombreuses. Aujourd'hui, notre collègue examine les avantages et les inconvénients des deux moyens d'information visuelle actuellement en usage chez nous.

OU IL EST QUESTION DE PRINCIPES

1. Diapositives isolées ou bobines de film fixes ?

Une des premières questions soulevées avant le tirage de photos est de savoir si on les éditera sous forme de bobines ou de diapositives isolées (24 × 36 mm.).

Le film fixe

Les partisans des bobines ont de nombreux adversaires qui leur reprochent de céder à la tentation d'abuser des défilés d'images à leur disposition. Trop de vues, que les élèves n'ont pas le temps d'observer, qui dispersent l'attention, donnent des habitudes de superficialité de vision contre lesquelles il faut précisément lutter. Projeter quinze images dans une leçon, c'est consacrer peut-être trois minutes à chacune d'elles. Est-ce assez ? Ne vaut-il pas mieux en montrer cinq ou six pour les faire observer tranquillement ?

Dans les classes à plusieurs années, le film fixe manié par les élèves eux-mêmes décharge le maître. Mais reste-t-il grand chose de telles heures si les élèves ne sont pas pourvus pour chaque film d'un petit livret contenant un questionnaire, des commentaires qui suscitent leur participation active ? La saturation visuelle est plus vite atteinte qu'on ne le pense.

D'autre part, pas moyen d'éliminer les vues désuètes ou défectueuses, difficulté d'employer une bonne image d'une série pour une leçon à sujet différent, obligation de suivre une succession donnée, qualité inégale des photos parce qu'elles sont toutes développées en même temps sur le même film, image peu nette sur l'écran car la pellicule n'est pas plane et s'altère à la chaleur de la lampe.

A l'actif du film fixe, signalons son bon marché ; c'est une qualité qui joue un rôle énorme, il faut le dire. Un instrument de travail parfait mais trop cher perd la moitié de sa valeur. Quelques critiques ont fait toutefois remarquer que la question prix n'est pas toujours aussi simple, et qu'une bobine dont il faut éliminer trop d'images ne revient plus aussi bon marché qu'on le pense.

Le maniement aisé du film fixe, sans risque de bris de verre, compte aussi dans ses avantages, de même que l'extrême facilité avec laquelle il se prête à être rangé dans des cartons quelconques. A noter encore qu'il est l'instrument idéal pour montrer un processus à différentes vitesses, par exemple le développement d'une plante, d'un animal l'évolution d'un outil.

Nous ne pensons pas que la bobine de vues va disparaître totalement. Elle conservera toujours ses fidèles et ceux qui découperont dans une bande les photos de leur choix. Mais un fait est là. Même en France, la terre d'élection du film fixe, il vient de sortir ces derniers temps des séries de petites diapositives fort réussies, car de très grosses difficultés techniques s'opposent à l'exécution impeccable de photos en couleurs sous forme de films fixes. En effet, la copie satisfaisante en série de photos polychromes est encore très loin à l'horizon. Qui s'ent tient à la bobine de vues renonce par là même aux photos colorées qui ont fait des progrès à pas de géant ces dernières années.

Le projecteur pour petites diapositives sous verre a l'avantage, lui, de ne pas exclure les photos en noir et blanc : c'est là le nœud du problème.

Les diapositives

Les protagonistes de l'emploi de petites diapositives vantent avant tout la meilleure qualité moyenne des images, dont on peut en quelque sorte individualiser le développement photographique en chambre noire.

La pellicule s'altère moins vite parce que placée entre deux verres.

Elle se projette mieux parce que tout à fait plane et non pas légèrement bombée.

Enfin, une même vue classée peut servir pour plusieurs leçons à sujets différents, elle est à portée de main.

La petite diapositive est évidemment plus chère, c'est son inconvénient majeur. Son prix, en noir et blanc, s'élève à environ 1,50 fr. pièce, montage sous verre compris ; en polychromie, ce prix monte à 1,80 fr. environ. Il faut naturellement compter sur une plus grande durabilité que pour le film fixe. Le moins grand nombre de vues que l'on pourra se procurer sera le moindre mal.

Il faut se décider pour les diapositives ou pour les films fixes, car on ne conçoit pas une classe qui s'offrirait le luxe de posséder les deux appareils de projection. Ils ne peuvent, hélas ! pas être réunis en un seul, ou plutôt, de tels appareils n'existent pas. Le plus simple consiste à opter pour les diapositives en cas de nouvel achat et à couper les bobines pour en mettre les vues sous verre. C'est aussi la solution préconisée par la Commission où nos collègues de Suisse allemande sont en majorité. Quant aux anciens possesseurs d'appareils pour films fixes, ils pourront trouver satisfaction en demandant de recevoir leurs séries en noir et blanc sur bobines ; ils devront renoncer à recevoir des photos polychromes sous cette forme.

2. Photos en noir et blanc ou en couleurs ?

La fondation Pro Helvetia fut chargée de se procurer des photos sur la Suisse destinées à être projetées dans les écoles américaines. Elle demanda si on désirait outre-Atlantique des photos en noir et blanc ou en couleurs. La réponse fut laconique : « Les photos en noir et blanc n'ont tout au plus qu'une valeur historique aux U.S.A. » Notre opinion européenne reste encore plus nuancée.

Ceux qui ont assisté à des projections de photos en couleurs (24×36 mm) prises par des amateurs auront tous été séduits non seulement par les teintes, mais par la sensation de perspective que donne le dégradé des coloris. Sans conteste, là où la couleur ajoute quelque chose, il vaut la peine de la présenter, comme dans les œuvres d'art, les fleurs, les miniatures de manuscrits, la zoologie, les paysages méditerranéens, par exemple.

Malgré tous les progrès encore réalisables par la photo polychrome, il n'en reste pas moins que la photo en noir et blanc gardera toujours une large place dans n'importe quel secteur d'emploi. Les expériences ont montré que l'image non colorée est en quelque sorte une abstraction, qu'elle fixe mieux l'attention sur l'essentiel, qu'elle se garde mieux dans la mémoire car elle est plus élémentaire, alors que la couleur disperse l'esprit par son chatoyement. Dans tout ce qui a un caractère technique, le noir et blanc reste l'idéal.

C'est ainsi que la Commission du Schweizerischer Lehrerverein a décidé pour la géographie suisse de s'en tenir à la photo ordinaire pour tout ce qui fait appel à des notions abstraites (érosion, avalanches, etc.) et à appliquer la couleur au reste de la géographie de notre pays.

3. Les tâches pratiques immédiates

La Commission s'est demandé s'il n'était pas possible d'éditer dans de nombreux domaines des séries de diapositives ou de films fixes conçues pour nos écoles suisses. Un rapide examen a montré que ce qu'il était possible de réaliser pour les Tableaux scolaires suisses, par exemple, n'était pas applicable dans le domaine du matériel de projection. Les maisons étrangères ont des prix de revient bas calculés pour des fabrications massives, une organisation commerciale, des représentants. Il est illusoire de vouloir les concurrencer par des prix de revient bien plus élevés pour un matériel qui traite les mêmes sujets. Aussi la Commission a-t-elle borné sa tâche au domaine strictement suisse. Elle va choisir des photos pour éditer sur notre pays des séries qu'aucune marque n'a produites.

Mais la question en suspens est de savoir si la Commission réservera son temps à l'examen des documents à reproduire, laissant à une maison de commerce, déjà choisie entre plusieurs, tout le soin de l'organisation matérielle, ou si une distribution complètement indépendante doit être mise sur pied. Pour le travail et l'appui de la Commission, la dite maison prévue verserait une taxe qui permettrait de continuer l'œuvre entreprise.

La seconde tâche que la Commission a déjà réalisée en partie est de renseigner sur toute la production commerciale courante. La « Schweizerische Lehrerzeitung » publie des listes de diapositives et films fixes recommandés, avec tous les renseignements techniques. De même, elle donne des avis très détaillés sur les différents projecteurs et le matériel nécessaire pour confectionner soi-même les diapositives, pour le classement, etc.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que les séries de diapositives suisses en voie de création se recommanderont elles-mêmes par leur qualité, comme les produits de notre industrie.

Rodolphe Spring

LE COIN DU FRANÇAIS

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES

Le français est fils du latin vulgaire, et non du latin classique ; pour l'avoir ignoré, les étymologistes et les grammairiens des XVI^e et XVII^e siècles ont affublé de nombreux mots français de lettres adventices que rien ne justifiait. Ils sont donc responsables d'une partie considérable des vocables hérissés de difficultés orthographiques sur lesquelles trébuchent nos élèves et bon nombre de leurs parents.

Le **latin vulgaire** (ou **populaire**, ou encore **rustique**, c'est-à-dire « campagnard ») n'est pas issu du **latin classique** (ou **littéraire**, ou encore **urbain**). Dès les origines de Rome, les deux langues ont coexisté, parallèles et superposées. Dans les pays conquis, soldats, fonctionnaires, colons et marchands diffusèrent la langue vulgaire, alors que dans les écoles, on enseignait la langue littéraire ; dans ce curieux duel, c'est naturellement la langue vulgaire qui l'a régulièrement emporté. Mais l'école a joué son rôle, particulièrement en Gaule, où son influence est restée gravée dans la langue actuelle. Les écoles de la Gaule luttèrent par exemple contre la disparition progressive et rapide des déclinaisons du latin littéraire, avec leur désinences casuelles. Des six cas du latin de Cicéron, l'ancien français n'a conservé que deux cas, le **cas sujet**, et le **cas régime** (ou **cas prépositionnel**, ou encore **cas oblique**). On disait par exemple (du latin **mur**, « le mur ») :

	singulier	pluriel
cas sujet	li murs (murus)	li murs (muri)
cas régime	le mur (murum)	les murs (muros)

Il est facile de remarquer que c'est le cas régime qui nous a donné au singulier **le mur** et au pluriel **les murs**, dont la désinence **s** provient donc de l'accusatif pluriel latin à travers l'ancien français, conservé grâce aux efforts de l'école et au snobisme des Gaulois qui voulaient parler aussi bien que les plus distingués de leurs maîtres !

Un dernier exemple : pour désigner la **tête** de l'homme, le latin littéraire disait **caput** (d'où provient le français **chef**), alors que le latin vulgaire usait d'une métaphore pittoresque : **testa**, proprement « pot de terre », comme nous disons vulgairement « ta bobine », ta « bouillote » ou « ta cafetière ». Or c'est bien le mot **testa** qui a donné le français **tête**, non pas **caput**.

Ainsi donc, dès ses origines, la langue latine vulgaire a évolué librement, de siècle en siècle : langue romane rustique, ancien français, français...

C'est au XII^e et XIII^e siècles que notre langue a été le plus éloignée du latin et a connu son évolution la plus originale et la plus spontanée : c'est notre première période classique, si je puis employer ici la dénomination chère aux philologues germaniques. Il n'y avait encore ni grammairiens, ni théoriciens, ni puristes, ni faux étymologistes désireux de codifier, de réglementer, de mettre les bâtons dans les roues pour freiner une évolution naturelle ; tous ces mauvais génies sont venus par la suite ; c'est à eux, à ces demi-savants que nous devons quantité

d'orthographe erronées, bêtement compliquées, fallacieuses, dont nous allons maintenant passer en revue quelques exemples.

Tous ceux qui ont fait un peu de latin savent que **pondus** signifie « le poids, le fardeau, la tâche ». Comparons ces deux mots : **pondus-poids** ; ils se ressemblent tellement, qu'on se persuade aisément que le premier a donné naissance au second ; or ce n'est pas du tout le cas, et cette fallacieuse ressemblance, qui trompe les étymologistes amateurs, est due à l'erreur d'un linguiste de la Renaissance.

Poids ne provient pas du latin classique **pondus**, mais du latin populaire **pensum**, proprement « chose pesée, poids, devoir », supin du verbe **pendere** (**pendo, pependi, pensum**) « compter, payer, expier ». L'**n** et le **m** de **pensum** étant tombés de bonne heure, on eut **pe/n/su/m** prononcé **péso**, avec l'accent tonique sur le **é** et une finale **-o** se rapprochant de plus en plus d'un **e** muet), d'où l'ancien français **peis** et enfin **pois**.

A l'époque de la Renaissance, on crut voir dans le latin **pondus** l'origine de ce mot **pois** ; et l'on fut probablement horrifié de constater qu'il avait perdu une partie de sa physionomie originaire ; cela demandait réparation sans tarder, et cela permettrait du même coup de le différencier de son homonyme, homophone et homographe **pois**, du latin **pisum**, devenu **peis**, puis **pois**. Une lettre **d**, injustifiée et parasite, fut donc intercalée entre le **i** et le **s** ! (puis-je faire remarquer en passant que le français **poix**, provenant du latin **picem**, accusatif de **pix**, a aussi passé par un ancien français **peis** ?)

Poids est l'exemple typique d'une fausse régression, c'est-à-dire d'une restauration orthographique erronée. Il y en a d'autres, hélas ! :

Doigt, jadis **deit**, puis **doit** et **doi**, ne provient pas du latin classique **digitum**, mais du latin vulgaire **ditum** (les lettres **-gt**, rajoutées au XVI^e siècle, sont superflues).

Vingt, jadis **vint**, ne provient pas du latin littéraire **viginti**, mais du latin populaire **vinti** (**g** rajouté par réaction étymologique).

Legs est en réalité le substantif verbal de **laisser**, et devrait s'écrire **lais** comme ce fut le cas autrefois. Mais au XVI^e siècle, on a dénaturé ce mot ; on a modifié son visage et son orthographe pour le rapprocher du latin **legatum** d'où l'on pensait qu'il était issu. Sous son aspect actuel, il prête terriblement aux erreurs de prononciation. Les uns disent **lègue**, d'autres **lèss** ; on doit dire **lè** quand le mot n'est pas suivi d'un autre mot (**un beau legs**) ou quand il est suivi d'un mot commençant par une consonne : **des legs considérables** ; en revanche, il faut le lier avec le son d'un **z** quand il est suivi d'un mot commençant par une voyelle : **un legs important**.

Coing (jadis **coin**), herbe (**erbe**), sceau (**seau**), scier (**sier**), sept (**set**), temps (**tens**), autant de mots dont l'orthographe a été sottement compliquée pour rappeler le prototype latin, vrai ou faux !

Voici enfin une réaction étymologique qui remonte, non pas au français de la Renaissance, mais au bas latin :

En latin, **postumum**, adjectif dérivé du radical **post** « après », signifiait **dernier** ; l'œuvre **postume** d'un écrivain était son œuvre dernière, son dernier ouvrage, que son auteur soit mort ou vif. Peu à peu, la signification de cet adjectif évolua, et le mot **postume** se spécialisa dans le sens

« publié après le décès de l'auteur » ; de même, un enfant **postume** ne fut plus le dernier né de la famille, mais celui qui était « venu au monde après la mort de son père ». C'est à ce moment que le mot **postume** tomba dans l'attraction des **mots humum** « terre », **humare** et **inhumare** « enterrer, inhumer » ; **postumum** fut altéré en **posthumum** auquel on prêta à tort cette signification : « après la mise en terre » (**post humum**) !

Est-il nécessaire de rappeler qu'un très grand nombre de noms propres sont « ornés » de lettres parasites ? Les unes ont été ajoutées « pour la belle escripture », d'autres pour faire montre de science et de culture latine ; ainsi les finales des **Ruz, Roux, Ponnaz, Cornaz, Borloz, Covatannaz** et de la plupart des noms de lieux et de familles romandes et savoyardes en **-az** et en **-oz**. Et il y en a !

Pierre Chessex.

BIBLIOGRAPHIE

Théorie générale de la population, par Alf. Sauvy. Vol. II : Biologie sociale. Paris, P.U.F., 1954.

Jean Fourastié a montré, dans le « Grand Espoir du XX^{me} siècle », combien la civilisation qui sortira de la période de transition que nous vivons sera complexe et conditionnée de ce fait par le bon fonctionnement des mécanismes sociaux et économiques. Pour assurer ce bon fonctionnement, il faudra des hommes conscients de la structure du monde moderne. Les sciences humaines (on couvre de ce terme générique les sciences sociales et économiques aussi bien que les sciences psychologiques et pédagogiques) deviennent une nécessité vitale pour l'avenir des hommes sur la terre. Le second volume de la « Théorie générale de la population », qui fait suite au premier, intitulé « Economie et population », dégage des nombreuses données statistiques de la démographie l'existence de deux phénomènes fondamentaux de notre temps : le progrès démographique, qui est périlleux dans la mesure où l'on envisage une limite à l'accroissement du rendement de l'exploitation du milieu naturel ; le vieillissement de la population, d'autant plus marqué que l'on oppose au progrès démographique la résistance du malthusianisme. L'attitude rationnelle que nous avons à adopter, devant les faits ainsi mis en évidence, est de compter sur le progrès technique avant de limiter les naissances, sous peine d'entraîner un cercle vicieux : le vieillissement, consécutif à une baisse du taux de natalité, développe l'esprit malthusien, qui gagne la technique même et alimente tous les conservatismes. En outre, le vieillissement augmentant la charge des producteurs, il n'y a pas lieu de diminuer l'activité de ceux-ci, si l'on veut maintenir, voire élever le niveau de vie général de la population.

J.-C. E.

Géographie psychologique, par Maximilien Sorre. Paris, P.U.F., 1954.

Dans le cadre du « Traité de psychologie appliquée » publié sous la direction d'H. Piéron, ce fascicule fait le point des connaissances actuelles en matière d'« écologie » (science des rapports entre l'homme et le milieu) et révèle la complexité de l'action de facteurs comme le climat sur la psychologie de l'homme.



Votre **COURSE D'ÉCOLE 1955** sera une splendide réussite si vous choisissez le
JARDIN ZOOLOGIQUE DE BALE

comme but d'excursion.

Nombreux spécimens d'animaux rares tels que :

gorille, orang-outang, chimpanzés, hippopotame indien, girafes, éléphants africains, etc.

Prix d'entrée :

Enfants jusqu'à 16 ans	Fr. —.60
Ecole (en collectif) jusqu'à 16 ans	» —.50
Ecole (en collectif) jusqu'à 20 ans	» 1.—
Adultes	» 1.50
En collectif de 25 à 100 personnes	» 1.20
En collectif en dessus de 100 personnes	» 1.—

Les chefs de course peuvent en tout temps s'occuper des billets collectifs à la caisse.

Grand restaurant dans le jardin. Demandez les offres spéciales pour sociétés.

ECOLE SUISSE DE CÉRAMIQUE

ECOLE CANTONALE

Tél. (021) 24 92 14

RENENS-LAUSANNE

Certificat fédéral de capacité

Nouvelle direction: Dr Burkhardt

Orientation artistique: J. J. Mennet

Formation artisanale complète

artistique et technique.

Préparation industrielle pour cadres

Réception sur rendez-vous

Collège Pierre Vizet

Ch. des Cèdres 3

LAUSANNE

Tél. 24.15.79

prépare aux

COLLÈGES - ECOLE DE COMMERCE - MATURITÉS

Ecole normale

1945: 88 élèves

★

Dir. Paul Cardinaux

1955: 221 élèves

Louis Vullièmoz

Récupération

Vieux papiers et autres déchets

Suis acheteur. Jean Viglino, Chavornay, tél. 7 31 16 ou 7 31 20

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Ecole polytechnique.** Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

A vendre de suite petit

musée d'hist. nat.

Plusieurs armoires. Prix avantageux. Convient pour écoles primaires et secondaires. Ecrire sous chiffre OFA 3643 S à Orell Füssli - Annonces, Soleure.

A l'enseigne de la

Lampe Eternelle

vous trouverez
un cadre accueillant



**Un bon vin
et des spécialités au fromage**

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne

M.

EN VOITURE POUR LA RÉGION DES MONTE-PENTES I

O.

Tous les dimanches: par tous les trains avant 8 heures du matin: Montreux - Château - d'Oex Fr. 5.20, Montreux-Gstaad/Saenenmöser Fr. 6.80.

B.

Tous les jeudis: par les trains de 6 h. 29 et 8 h. 44 de Montreux: Montreux-Château-d'Oex Fr. 6.10, Montreux-Gstaad/Saenenmöser Fr. 7.90.

RENSEIGNEMENTS: GUICHET MOB, MONTREUX, TÉLÉPHONE 6 28 54

MONTREUX, 12 mars 1955

XCI^e année — N° 10

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

396
ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Forme pratique et lignes élégantes

L'emploi abondant de bois clair et de première qualité procure un aspect remarquablement gai au mobilier Mobil. C'est la raison de la préférence marquée dont jouit le mobilier Mobil auprès des autorités scolaires qui tiennent à doter leurs salles d'école d'un mobilier élégant, pratique et conforme aux exigences modernes.

Avant d'acheter des meubles scolaires, ne manquez pas de demander notre catalogue et une offre de prix ou une visite de notre représentant. Cela ne vous engage à rien.

U. Frei, Holz- und Metallwarenfabrik, Berneck

Réputée depuis longtemps pour sa qualité Tél. (071) 7 34 23

Mobil

